

Réf: Dossier N° 092926

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE TRANSFERT D'ARGENT ET DE
CREATION DE FORAGE. COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «
ETACF.CI SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA

CHRISTIANKOI, A 20M DU CARREFOUR DE LA MATERNITE, Lot
3310, Ilot 180

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE TRANSFERT

D'ARGENT ET DE CREATION DE FORAGE. COTE D'IVOIRE SARL »

en abrégé « ETACF.CI SARL »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT, CREATION DE FORAGE,
DIVERS

· Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
CHRISTIANKOI, A 20M DU CARREFOUR DE LA MATERNITE, Lot
3310, Ilot 180

Dirigeant(s) : Mme ASSOUMOU AMA CHRISTELLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01645 du 25/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13052/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

